

Compte-rendu CA du 28.11.2025

Présents : Tous sauf Yanick Loubet, excusé et à qui nous souhaitons une bonne convalescence.

1 / l'association peut-elle faire des dons ? D'après le site <https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/association/une-association-peut-elle-faire-un-don/>

C'est tout à fait possible dans la mesure où celui-ci s'inscrit dans l'objet social de l'association. Cela concerne les dons aux particuliers, aux autres associations et aux entreprises. Cependant, pour cette dernière catégorie, cette procédure est strictement encadrée. Jean-Marc se renseigne auprès de la maison des associations à Dijon au sujet des questions juridiques relatifs aux investissements des associations.

Le don de 500 € à Kaïra-so a été effectué.

2 / Le questionnaire à soumettre à l'AG est remis en question, il semble dorénavant inutile.

3 / Projet d'investissement dans un groupement forestier local sur proposition de Dédé Rossignol via René Montagnon. Statut quo pour l'instant en attendant de savoir ce qu'il est légal de faire. Est-ce en accord avec les statuts de l'asso dont le but central est les semences ?

4 / Point foires

20.09.2025 Quetigny : 251.50€. Pas d'adhésion

28.09.2025 Semur : 165.80€. 1 réadhésion

12.10.2025 Seurre : 401.50€. 8 adhésions dont 3 renouvellements

26.10.2025 Ste Colombe : 103€ 4 adhésions

Total de l'année : 16 foires pour un montant total de 3218.05 (hors village des alternatives) dont 360€ d'adhésions et 34€ (livre + DVD)

4 bis / Point foires 2026

Rainans : 05.04

Chaux : troc plantes le 01.05

Bézout : 9 et 10 mai. On y est invités, Éric voit quelles sont les conditions et si on y va les 2 jours. Le coût s'il y en a un.

Marcellois : mai également, on ne pourra pas tout faire

Barbirey sur Ouche 17.05.

5 / Point formation et ensachage

4.10.25 : formation Hervé 6 personnes

15.11.25 : idem 7 personnes attendues, 5 présentes + Clotilde

22.11.25 : ensachage 13 personnes attendues, 9 présentes + Clotilde

Prochain ensachage : 29.11.25, déjà 12 inscrits + liste attente

La question du matériel collectif est posée. Pascale et Sophie sont sur le coup, suite aux conseils d'Hervé.

6 / Journée échange de semences du 28.02 : mise au point avec Dédé sur la capacité réelle de la salle car nous serons peut-être 60. Superficie de la salle environ 65m² + 1 caveau de 42m². Dédé assure que c'est ok et rectifie le nombre de participants sur la convention signée avec la mairie. Eric et Stéphane demandent un devis (l'Abattoir de Beaune et un resto de Gevrey). Clotilde envoie un mail aux adhérents pour cette date ainsi que celle de l'AG, le 14 mars prochain.

7 / Graines qui risquent d'être perdues. Nous avons encore pas mal de semences en stock et les dates de péremption se profilent pour certaines.

Solutions : A/ En envoyer à d'autres associations similaires à la nôtre : contact pris avec Grainaille, ils sont ok pour un don de semences. B/ En distribuer autour de nous, chaque membre du CA intéressé fera sa demande auprès de Clotilde. C/ En distribuer lors du troc plants début mai. (Les journées du 17.01 et du 28.02 pourraient aussi être des occasions propices ?)

Acheter un petit congélateur ? Non, car cela suppose une gestion rigoureuse et chronophage et que personne n'est disponible pour s'en charger.

8 / Conférence du 17.01 à Ruffey les Beaune par Didier Helmstetter :IL a donné son accord de principe mais il faut le relancer pour le coût. En ce qui concerne le problème de chauffage du foyer de Ruffey, Éric propose un canon à chaleur fonctionnant au fuel. Clotilde transmet à la mairie de Ruffey. Sinon on essaie de louer salle des fêtes de Vignoles, cela permettra d'en faire profiter les Rufféens et les gens de Vignoles. Un article sera écrit pour parution dans le Rufféen, journal de la commune (date butoir le 18.12.25). (En secours, nous aurions la salle Villy le moutier, ou encore celle de Mâlain si on décalait la date au 18.01 mais le CA n'y est pas favorable). La conférence sera gratuite pour les adhérents et les Rufféens et au chapeau pour les autres. Ne prévoir que des boissons et éventuellement petit grignotage pour la pause. Clotilde fait le point sur le matériel restant (gobelets, etc)

9 / En 2026 qui fait quoi au sein du CA ? Éric confirme qu'il quittera le CA et ne s'occupera plus de la gestion des foires à compter de l'AG 2026, et ne sera donc plus président. Clotilde pense se délester du secrétariat pour se consacrer uniquement aux semences. Une liste très précise des tâches à effectuer sera établie et nous y réfléchirons tous ensemble. La gestion des bulletins d'adhésion reste assez lourde mais grâce au travail de Stéphane, on pourra sans doute éviter des doublons, à suivre. Il faudra lancer un appel auprès des adhérents.

9 bis / L'asso est à un tournant : Trop de travail sur certains postes. Beaucoup de semences à gérer : l'essaimage devient inévitable ou alors il faut se structurer autrement. A réfléchir très rapidement.

10 / Projets avec les écoles. Réunion du 2.12.25 à Vignoles : Dédé ira avec Clotilde. Pour Savigny, on attend qu'ils reprennent contact avec nous quand leur jardin aura été restructuré.

11 / Crédit mutuel : Patricia vérifie si la cotisation mairie de 30€ pour la bibliothèque a été réglée. Un accès aux comptes en ligne serait utile.

12 / Achat de véhicule pour l'asso ? NON, trop de contraintes. Master chez Pascale en secours. Location ? : contraignant également mais possible exceptionnellement.

13 / Formations proposées pour les producteurs de semences : les fraternités ouvrières de Mouscron en Belgique. Le conservatoire de tomates de la Bourdaisière. Formation à la production et gestion de semences aromatiques et Médicinales chez des pro en région parisienne. Formations à financer par la graine et le potager car en plein accord avec nos statuts.

14/ Remboursements kilométriques : Le CA approuve à l'unanimité qu'il est souhaitable de supprimer la franchise de 20 km. Rappel : ces frais sont attribués à ceux qui transportent le matériel pour les foires et à ceux qui assurent la tenue du stand. Le tarif 2025 sera transmis par Patricia à Clotilde dès que possible. Les personnes concernées doivent en faire la demande au plus tard le 25 décembre 2025 auprès de Patricia (Clotilde enverra un message)

15 /Question diverses : Stéphane envoie la facture pour le site pour remboursement.

Acheter disque dur externe ssd 256 Go mini chez boulanger ou Fnac. Jean-Claude s'en occupe. Il propose également d'aider Clotilde pour faire des tableaux informatiques efficaces.

Prochain CA le 23.01 à partir de 15h00 chez Stéphane à Beaune

Le président : Éric Saunier

La secrétaire : Clotilde De Min